

Fiche d'information

Le jeudi 2 octobre 2014

La réforme du financement de la Ville de Montréal

Le nouveau mode de financement des arrondissements imposé par la Ville de Montréal représente pour Outremont une diminution de 19,3% de son budget. À terme, la réforme privera l'arrondissement d'une somme de 4 millions \$ étalée sur une période de 10 ans. Voici les principaux changements occasionnés par la réforme :

Dotation de la ville centre aux arrondissements révisée selon des paramètres et l'établissement de normes de services

- La dotation - sommes transmises à l'arrondissement par la ville centre pour livrer les services aux citoyens – est désormais basée sur des paramètres qui sont appliqués uniformément à tous les arrondissements. Ainsi, la ville a basé sa dotation pour l'entretien des terrains de jeux à 3,92 \$/m² et l'épandage d'abrasifs sur les trottoirs à 488,23 \$ par kilomètre.
- La ville de Montréal a fixé à 53 heures par semaine l'horaire d'ouverture des bibliothèques. Comparativement, la bibliothèque Robert-Bourassa est ouverte 56 heures par semaine, sauf en été avec un horaire de 53 heures.

Redistribution de la même enveloppe globale

- La Ville de Montréal prélève le même montant aux 19 arrondissements, mais elle redistribue ensuite la somme différemment. Il y a des arrondissements qui voient leur financement augmenté, alors que d'autres comme Outremont perdent au change. Outremont est d'ailleurs l'arrondissement qui perd le plus (19,3 %).

Modification des compétences entre la ville centre et les arrondissements

- Déneigement : la ville centre décide des priorités et quand charger la neige sur les artères, mais c'est l'arrondissement qui paie et qui déneige.

Centralisation des revenus

- La Ville de Montréal récupère des recettes autrefois engrangées au niveau de l'arrondissement : permis de construction, permis d'occupation du domaine public, revenus de parcomètres, etc. La ville centre redistribuera une partie des recettes aux arrondissements selon une formule qui sera décidée ultérieurement par elle.